

1. *Débitrice:* **Fit Forme SA en liquidation**, chemin du Petit-Saconnex 7-9, 1209 **Genève**

2. *Remarques:* plus d'activité au siège social de la société débitrice et plus d'organes responsables inscrits au registre du commerce.

Notification

Commination de faillite no 02 263284 H

Créancière: Fondation Institution Supplétive LPP, Agence Région Suisse Romande, avenue de Montchoisi 35, 1006 Lausanne.

Requiert paiement de

1. CHF 800.- plus intérêt à 5% du 2 mai 2002

2. CHF 100.-

ainsi que les frais du commandement de payer et de la commination de faillite de CHF 90.-

Titre et date de la créance, cause de l'obligation

Dossier: IS 30589

1. Frais d'annulation de décision selon lettre du 1er mai 2002.

2. Frais du contentieux

Créance privilège 1e classe (LP art. 219 ch. 4 1.B)

La Fondation Institution Supplétive LPP n'est pas une caisse publique au sens de l'art. 43 ch. 1 LP.

Délai de paiement: 20 jours

N'ayant pas obtempéré au commandement de payer à vous notifié le 8 octobre 2002, vous êtes menacé de faillite:

Si les crances ci-dessus et les frais de la poursuite ne sont pas payés dans les vingt jours de la notification du présent acte, non compris le coût de la présente publication, le créancier aura le droit de requérir contre vous la faillite.

Si vous estimez n'être pas sujet à la poursuite par voie de faillite, vous pouvez dans les 10 jours, à teneur de l'article 17 de la loi sur la poursuite, porter plainte à l'Autorité de surveillance. Vous avez d'ailleurs la faculté de solliciter de l'autorité compétente l'octroi d'un sursis concordataire.

Office des Poursuites

1211 Genève 3

(01128174)